RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-104628

Département(s) de publication : **13**
Annonce n° **26-104628**

Section 1 - Acheteur

1.1 **Acheteur**

Nom officiel : Aix-Marseille Université

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Enseignement

Section 2 - Procédure

2.1 **Procédure**

Titre : CONTRÔLE TECHNIQUE OPÉRATIONS DE RÉNOVATIONS LOURDES CAMPUS DE SAINT-CHARLES ET SAINT-JEROME A MARSEILLE

Description : LOT 1 – Missions de contrôle technique pour la rénovation intérieure du bâtiment 5 sur le campus de Saint-Charles. Le projet concerne principalement le bâtiment 5 mais impactera aussi les bâtiments 6, 11 et 12 du site Saint-Charles (Campus Marseille Centre), situé en hypercentre de la ville de Marseille, à quelques minutes à pied de la gare TGV Saint-Charles. Entre 2022 et 2023, le bâtiment 5 fait l'objet d'une opération importante de rénovation pour en améliorer les performances énergétiques et le confort des usagers. Des travaux d'isolation des façades et de modernisation de certaines installations techniques (changement des menuiseries, ITI façade sud et ITE ailleurs, passage en VMC double flux des grandes salles de classe et TD) sont réalisés. La présente opération est comme une seconde phase qui s'attèle cette fois à l'intérieur des locaux, en recherchant une amélioration fonctionnelle et une meilleure adéquation des locaux aux activités universitaires, ainsi qu'une mise aux normes (normes IGH, sécurité incendie, accessibilité). Le bâtiment 12 étant imbriqué avec le bâtiment 5, il est intégré au projet à la fois fonctionnellement et techniquement. L'objet de l'opération est de regrouper dans ces deux bâtiments des locaux tertiaires modernisés pour plusieurs directions et services centraux d'amU, des locaux d'enseignement général et scientifique (salles banalisées, salles de TP Sciences, salles informatiques, laboratoires de langues), et des espaces de travail pour les étudiants et les enseignants. Enfin, l'opération prévoit la création d'une Maison de l'Etudiant avec un pôle de locaux aux services des étudiants et de la vie étudiante. Cette Maison de l'Etudiant prendra place au rez-de-chaussée et au R+1 du bâtiment 05, et dans le bâtiment Pouillon (bâtiment 6 situé en entrée de campus). La vie étudiante sera dynamisée par la démolition de l'actuelle mais vieillissante cafétéria (bâtiment 11) et l'installation d'une nouvelle cafétéria au rez-de-chaussée du bâtiment 5, au centre d'autres locaux de vie

étudiante. Durée du LOT 1 : 48 mois à compter de la notification du marché. LOT 2 – Mission de contrôle technique pour l'opération campus Saint- Jérôme. Le projet concerne 3 bâtiments : - TPR (M101-05) : Plus vaste édifice expérimental d'Aix-Marseille Université, le bâtiment TPR, construit en 1964, se présente sous forme de peigne composé d'une barre de distribution et de cinq ailes perpendiculaires. Édifié selon une structure poteaux-poutres de six niveaux, il développe une surface de 45 800 m² SHON, soit 40 % de la surface totale du site. Il regroupe dix unités de recherche, des locaux d'enseignement (ERP catégorie 2 type R), des services administratifs et des logements de fonction. - Bibliothèque universitaire (M101-38) : Équipement central pour la formation scientifique sur une surface de 6100m2, la BU, ERP catégorie 3 type S, se distingue par une ossature en poteaux et de larges façades vitrées éclairant un volume intérieur sur deux niveaux, articulé autour d'une mezzanine. Elle accueille les collections, des espaces de travail modulables et des salles pédagogiques innovantes. Deux logements d' astreinte sont implantés en rez-de-jardin. - Bâtiment Fresnel (M101-43) : Le bâtiment Fresnel est un bâtiment dédié à la recherche et n'accueillant pas de public, construit en 1964, reprend le principe constructif des ailes du TPR : trame poteaux-planchers. Plus compact, il constitue une unité autonome accueillant des activités de recherche sur 5100m2. Durée du LOT 2 : 60 mois à compter de la notification du marché. Pour les deux lots : La description des prestations est détaillée dans le CCP. Le marché comprend une clause sociale (se référer à l'article 7.7 du CCP). Il s'agit de marché à prix forfaitaire et à tranches. La procédure est passée en appel d'offres ouvert. La valeur estimée du marché hors TVA indiquée à 410000 euros HT correspond à la valeur estimée des deux lots: lot 1 : 90 000 euros HT lot 2 : 320 000 euros HT

Identifiant de la procédure : 7847ee60-3e45-471a-bd2e-be69f57d9a3e

Identifiant interne : AMU121-2026

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : **non**

Principales caractéristiques de la procédure : La consultation est passée selon une procédure d' appel d'offres ouvert en application des dispositions mentionnées au 1° de l'article R. 2124-2 du Code de la Commande Publique et des articles R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique. Forme du marché – Techniques particulières d'achat Pour les deux lots : Il s'agit d'un marché simple à prix forfaitaire. Il s'agit d'un marché à tranche ferme et à tranche optionnelle en application des dispositions mentionnées aux articles R2113-4 à R2113-6 du Code de la Commande Publique. Pour le LOT 1 : Valeur estimée du marché de contrôle technique lot 1 (information non contractuelle) toutes tranches confondues : 90 000 € HT. - Tranche ferme (TF) : mission de contrôle relative au suivi des phases Etudes et Travaux pour la totalité des Travaux CVEC, au suivi des Travaux - priorité 1 CPER et au suivi de la phase Etudes CPER - priorité 2, correspondant à une enveloppe prévisionnelle de travaux de 12 300 000 € HT, soit un montant estimatif de marché de 80 000 € HT. - Tranche optionnelle 1 (TO1) : mission de contrôle technique relative au suivi de la phase travaux CPER - priorité 2 prévu à la tranche optionnelle, correspondant à une enveloppe prévisionnelle de travaux de 1 200 000 € HT, soit un montant estimatif de marché de 10 000 € HT. Pour le LOT 2 : Valeur estimée du marché de contrôle technique lot 2 (information non contractuelle) toutes tranches confondues : 320 000 € HT. - Tranche ferme (TF) : mission de contrôle relative au suivi des phases Etudes et Travaux pour les travaux (offre de base) du marché global de performance énergétique à paiement différé du campus de Saint-Jérôme, correspondant à une enveloppe prévisionnelle de travaux de 68 900 000,00 € HT, soit un montant estimatif de marché 300 000 € HT -Tranche optionnelle 1 (TO1) : mission de contrôle relative au suivi des phases Etudes et Travaux pour les travaux (Prestations supplémentaires éventuelles – PSE*) du marché global de performance énergétique à paiement différé du campus de Saint-Jérôme, correspondant à une enveloppe prévisionnelle de travaux de 4 300 000,00 € HT, soit un montant estimatif de marché 20 000€ HT

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71631300 Services de contrôle technique de bâtiments

2.1.2 **Lieu d'exécution**

Ville : Marseille

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

2.1.3 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 410,000 **Euro**

2.1.4 **Informations générales**

Informations complémentaires : Chaque lot constitue un marché. Un opérateur économique peut être désigné attributaire d'un, de plusieurs ou de l'ensemble des lots. Le dossier de consultation des entreprises peut être téléchargé gratuitement en accès direct sur le profil acheteur (PLACE) anonymement ou après identification. Il est précisé que les sociétés qui téléchargent anonymement le dossier de consultation (où indique une adresse courriel erronée), ne pourront être informées des éventuels éléments complémentaires au cours de la procédure (communication des réponses de l' administration suite aux questions, report de délai, questions diverses, ...). De la même manière, la société qui s'identifie sur PLACE lors du dépôt de son offre doit donner une adresse courriel valide et permettant de façon certaine les échanges électroniques en fin de procédure avec l'administration (demande de précision sur l'offre, rejets, demande à la société attributaire, ...). En cas de difficultés, il est possible de contacter le support « clients » grâce au lien « Assistance » de l'onglet « Aide » de la plateforme (pour cela la société devra préalablement créer un ticket sur PLACE) ou bien au numéro qui vous sera communiqué après établissement du ticket sur PLACE https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=entreprise.EntrepriseAide De plus, afin d'être informé des échanges, le candidat doit vérifier que l'adresse des échanges avec le profil d'acheteur, « nepasrepondre@marches-publics.gouv.fr », est accessible ou mise sur la liste blanche pour passer les filtres des serveurs proxy en place dans l'entreprise et s'assurer que les courriels provenant de cette plateforme/profil acheteur ne sont pas classés dans la rubrique « spam » de sa messagerie électronique. * Afin de pouvoir décompresser et lire les documents mis à la disposition par la personne publique, les candidats devront disposer des logiciels permettant de lire les formats zip, Word, Excel, Pdf, DWG.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0001

Titre : LOT 1 - missions de contrôle technique relatives à la rénovation intérieure du bâtiment 5 sur le campus de Saint-Charles.

Description : se reporter au CCP

Identifiant interne : LOT 1

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71631300 Services de contrôle technique de bâtiments

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Ville : Marseille

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 48 **Mois**

5.1.5 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 90,000 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

Informations complémentaires : Conformément à l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique, des marchés de services ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titre du marché initial pourront être passés auprès du titulaire du marché concerné. Il s'agit d'un marché à tranche ferme et à tranche optionnelle en application des dispositions mentionnées aux articles R2113-4 à R2113-6 du Code de la Commande Publique. Valeur estimée du marché de contrôle technique lot 1 (information non contractuelle) toutes tranches confondues : 90 000 € HT. - Tranche ferme (TF) : mission de contrôle relative au suivi des phases Etudes et Travaux pour la totalité des Travaux CVEC, au suivi des Travaux - priorité 1 CPER et au suivi de la phase Etudes CPER - priorité 2, correspondant à une enveloppe prévisionnelle de travaux de 12 300 000 € HT, soit un montant estimatif de marché de 80 000 € HT. - Tranche optionnelle 1 (TO1) : mission de contrôle technique relative au suivi de la phase travaux CPER - priorité 2 prévu à la tranche optionnelle, correspondant à une enveloppe prévisionnelle de travaux de 1 200 000 € HT, soit un montant estimatif de marché de 10 000 € HT.

5.1.10 **Critères d'attribution**

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Se reporter aux dispositions de l'article 10 "JUGEMENT DES OFFRES " du règlement de la consultation. Critère 1 : valeur technique de l'offre (sur 65 points) - sous-critère n°1 : composition et organisation de l'équipe mise en oeuvre pour l'exécution des prestations (30 points) - sous-critère 2 : Temps prévisionnel et nombre de visites consacrés à l'exécution des missions confiées au titre de ce marché (35 points) Les critères et sous-critères sont pondérés. Critère 2 : Prix des prestations (30 points) Critères 3 : Politique de limitation d'émission de gaz à effet de serre (5 points) Les critères et sous-critères sont pondérés.

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3093102&orgAcronyme=f2h

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3093102&orgAcronyme=f2h

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 27/11/2026 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 4 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Clause sociale prévue à l'article 7.7 du CCP. Clause environnementale prévue à l'article 7.8 du CCP.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **non**

Le paiement en ligne sera utilisé : **non**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

Informations relatives aux délais de recours : Conformément à l'ordonnance n°2009-515 du 07/05/09 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont : -le référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et suivant). -le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et s.) -le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-Et-Garonne " par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriée* (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-Et-Garonne, no 358994s). *Tout intéressé peut prendre connaissance du contrat en le consultant sur place à l'Université, pour cela il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel auprès du référent marché suivant : karina.luciani@univ-amu.fr Le droit d'accès aux informations/documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément à l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA). Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille, 31 rue Jean François Leca, 13002, Marseille, F, Téléphone : +33 491134813, Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, Fax : +33 491811387, Adresse internet : https://marseille.tribunal-administratif.fr/

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0002

Titre : LOT 2 - missions de contrôle technique relatives à l'opération Campus Saint-Jérôme.

Description : se reporter au CCP

Identifiant interne : LOT 2

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71631300 Services de contrôle technique de bâtiments

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Ville : Marseille

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 60 **Mois**

5.1.5 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 320,000 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

Informations complémentaires : Conformément à l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique, des marchés de services ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titre du marché initial pourront être passés auprès du titulaire du marché concerné. Il s'agit d'un marché à tranche ferme et à tranche optionnelle en application des dispositions mentionnées aux articles R2113-4 à R2113-6 du Code de la Commande Publique. Il s'agit d'un marché simple à prix forfaitaire. Il s'agit d'un marché à tranche ferme et à tranche optionnelle en application des dispositions mentionnées aux articles R2113-4 à R2113-6 du Code de la Commande Publique. Valeur estimée du marché de contrôle technique lot 2 (information non contractuelle) toutes tranches confondues : 320 000 € HT. -Tranche ferme (TF) : mission de contrôle relative au suivi des phases Etudes et Travaux pour les travaux (offre de base) du marché global de performance énergétique à paiement différé du campus de Saint-Jérôme, correspondant à une enveloppe prévisionnelle de travaux de 68 900 000,00 € HT, soit un montant estimatif de marché 300 000 € HT -Tranche optionnelle 1 (TO1) : mission de contrôle relative au suivi des phases Etudes et Travaux pour les travaux (Prestations supplémentaires éventuelles – PSE*) du marché global de performance énergétique à paiement différé du campus de Saint-Jérôme, correspondant à une enveloppe prévisionnelle de travaux de 4 300 000,00 € HT, soit un montant estimatif de marché 20 000€ HT

5.1.10 **Critères d'attribution**

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Se reporter aux dispositions de l'article 10 "JUGEMENT DES OFFRES " du règlement de la consultation. Critère 1 : valeur technique de l'offre (sur 65 points) - sous-critère n°1 : composition et organisation de l'équipe mise en oeuvre pour l'exécution des prestations (30 points) - sous-critère 2 : Temps prévisionnel et nombre de visites consacrés à l'exécution des missions confiées au titre de ce marché (35 points) Les critères et sous-critères sont pondérés. Critère 2 : Prix des prestations (30 points) Critères 3 : Politique de limitation d'émission de gaz à effet de serre (5 points) Les critères et sous-critères sont pondérés.

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3093102&orgAcronyme=f2h

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3093102&orgAcronyme=f2h

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 27/11/2026 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 4 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Clause sociale prévue à l'article 7.7 du CCP. Clause environnementale prévue à l'article 7.8 du CCP.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **non**

Le paiement en ligne sera utilisé : **non**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

Informations relatives aux délais de recours : Conformément à l'ordonnance n°2009-515 du 07/05/09 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont : -le référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et suivant). -le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et s.) -le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-Et-Garonne " par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriée* (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-Et-Garonne, no 358994s). *Tout intéressé peut prendre connaissance du contrat en le consultant sur place à l'Université, pour cela il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel auprès du référent marché suivant : karina.luciani@univ-amu.fr Le droit d'accès aux informations/documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément à l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA). Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille, 31 rue Jean François Leca, 13002, Marseille, F, Téléphone : +33 491134813, Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, Fax : +33 491811387, Adresse internet : https://marseille.tribunal-administratif.fr/

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Aix-Marseille Université

Numéro d'enregistrement : 13001533200013

Adresse postale : 58 boulevard Charles Livon

Ville : Marseille

Code postal : 13284

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Point de contact : Direction de la commande publique - Pôle des marchés publics

Adresse électronique : karina.luciani@univ-amu.fr

Téléphone : +33413944494

Adresse internet : https://www.marches-publics.gouv.fr

Profil de l'acheteur : https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3093102&orgAcronyme=f2h

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 1730005600024

Adresse postale : 31 rue Jean François Leca

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Adresse internet : https://marseille.tribunal-administratif.fr/

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 62f1344b-368b-4b01-9302-6f479fbb780e - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 27/10/2026 à 16:26

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/10/2026